

	<h1 style="text-align: center;">Incendies de CSR dans le 13</h1> <p style="text-align: center;">(jusqu'en 2023) https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident</p> <p style="text-align: right;">Extraction BDo</p>	
---	---	---

Incendies dans des usines de fabrication de CSR, dans le 13

N° 47884 - 09/04/2016 - FRANCE - 13 - GIGNAC-LA-NERTHE

E38.21 - Traitement et élimination des déchets non dangereux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47884/>

« Vers 23h30, dans un centre de traitement des déchets, un feu se déclare sur un tas extérieur de 2 000 t de déchets composés de copeaux de matelas et de composants électroniques. **En raison du vent, les flammes se propagent à d'autres tas de déchets et à des lignes de production de Combustible de Solide de Récupération (CSR).** Un voisin, qui observe un important panache de fumées, alerte les pompiers. Les services de l'électricité coupent les fluides au niveau des zones sinistrées. Les pompiers maîtrisent l'incendie vers 7h30. Ils déblaient les déchets et terminent l'extinction vers 20h50. L'un d'eux est légèrement blessé au cours de l'intervention, un autre est incommodé par les fumées.

L'incendie détruit 100 m³ de déchets non dangereux. Les lignes de broyage et de production de CSR sont fortement endommagées. Arrêtées pour une durée de 3 mois, 20 employés risquent d'être en chômage technique partiel. Les eaux d'extinction sont confinées dans le bassin de rétention. Elles sont pompées et envoyées vers un centre de traitement adapté.

Une enquête est effectuée pour déterminer les causes de l'accident. Un acte de malveillance n'est pas exclu. Un incendie s'est déjà produit sur le site 5 jours auparavant (ARIA 47839). »

N° 53055 - 06/01/2019 - FRANCE - 13 - GIGNAC-LA-NERTHE

G46.72 - Commerce de gros de minerais et métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53055/>

« Un dimanche vers 11h20, dans un centre de traitement de déchets industriels, le gardien observe un départ de feu **au niveau d'une zone de stockage de 25 m³ de CSR (combustible solide de récupération)** fabriqués à partir de déchets électriques et électroniques de type GEM HF (Gros Electroménager Hors Froid). L'alvéole de stockage est constituée de blocs béton. Compte-tenu de la présence de vent, le gardien appelle les pompiers, puis le responsable de site. Arrivés à 11h40, les secours maîtrisent l'incendie à 14 h. Ils quittent le site à 14h20. Le gardien effectue des rondes de surveillance jusqu'à 19 h.

Sur les 25 m³ de CSR présents, seuls 1 m³ a brûlé. L'incendie s'est produit sur du béton étanche qui a résisté à l'effet de la chaleur. Les eaux d'extinction sont confinées dans le bassin de rétention situé en partie basse du site.

Il y avait eu une production de CSR issu de GEM le vendredi précédent l'accident. **Le vent violent aurait attisé un feu couvant lié à des résidus de métaux encore chauds. L'exploitant prévoit d'éviter la production de CSR GEM en veille de week-end et de mieux tenir compte des conditions météorologiques.** Il envisage la mise en place d'un dispositif d'extinction adapté.

De nombreux accidents sont déjà survenus sur ce site, dont plusieurs impliquant les combustibles solides de récupération (ARIA 43934, 47884). »

N° 43934 - 17/06/2013 - FRANCE - 13 - GIGNAC-LA-NERTHE

E38.21 - Traitement et élimination des déchets non dangereux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43934/>

« Dans un centre de transit de déchets, un feu se déclare vers 2h45 dans un bâtiment de 2 500 m² abritant **une ligne de production de Combustible Solide Recyclé** comprenant notamment un broyeur, un tapis roulant et un stock de 100 m³ de déchets de bois, de papiers et de cartons. Les pompiers circonscrivent l'incendie vers 5h15 avec 5 lances dont 1 sur échelle, puis terminent l'extinction en fin de matinée et déblaient les lieux. L'incendie détruit la ligne de production et détériore le bardage périmétrique ainsi que quelques éléments de toiture. Les eaux d'extinction sont dirigées vers le bassin de rétention situé en partie basse du site avant d'être pompées pour élimination.

La cause du sinistre retenue après passage des pompiers et des experts est un court-circuit dans les armoires d'automates (en amont de la consignation électrique de la ligne réalisée chaque soir). »

N° 55990 - 06/07/2020 - FRANCE - 13 – ISTRES

E38.32 - Récupération de déchets triés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55990/>

« Vers 23h20, lors d'une ronde de nuit avec une caméra thermique suite à un incendie 2 jours plus tôt (ARIA 55716), un employé d'un centre de tri détecte **un départ de feu dans un hall de stockage de déchets** et appelle les pompiers qui arrivent à 23h30. **Le feu, alimenté par un vent violent, impacte une alvéole de 20 000 m² de combustibles solides de récupération (CSR)** répartis sur 3 alvéoles et se propage à la végétation. Les secours se connectent aux poteaux incendie et stoppent la propagation à l'extérieur. Une lance à eau est mise en place en protection d'un autre hall et une deuxième arrose les stocks à l'intérieur. Le mur coupe-feu est arrosé avec une lance 5 bar pour augmenter la résistance des murs coupe-feu 2 heures du bâtiment. Les eaux sur bassin incendie sont également utilisées. Le feu est maîtrisé vers 4 h. A 4h50, l'exploitant évacue le stock du CSR incendié sur une zone extérieure à l'aide de tractopelles et l'arrose. Les eaux d'extinction sont retenues dans un bassin dédié. Les pompiers quittent le site vers 12h30.

L'outil de production est détruit et 350 t de déchets sont non valorisables. »

N° 58889 - 08/04/2022 - FRANCE - 13 - ISTRES

E38.32 - Récupération de déchets triés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58889/>

« Vers 9 h, un feu se déclare sur 6 000 m³ de bois, de matelas et de déchets plastiques dans une déchetterie. Trois tas de 2 500 m³ sont entièrement embrasés. Le panache de fumée est visible sur plusieurs kilomètres. Les pompiers mettent en place une lance canon pour éviter toute propagation à la partie sud de la déchetterie. L'alimentation en eau se fait à partir d'un bassin de 4 000 m³ réalimenté par l'exploitant de manière pérenne permettant un débit de 17 000 l/mn. Vers 13 h, le sinistre est circonscrit. Le lendemain, le noyage se poursuit sous la surveillance des pompiers. L'incendie est officiellement éteint à 22h30, 2 jours après le début de l'événement. »

N° 55716 - 04/07/2020 - FRANCE - 13 - ISTRES

E38.32 - Récupération de déchets triés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55716/>

« Vers 11h50, dans un centre de tri et de valorisation des déchets, un feu se déclare dans 3 cellules d'une plateforme de 20 000 m² qui fabrique des combustibles à partir de déchets des encombrants majoritairement pour les cimenteries. La ligne est en production des déchets d'équipement et d'ameublement (DEA) sur un poste de 7 h à 15 h. L'agent en cabine de tri à proximité décèle la présence de fumées au-dessus d'un convoyeur. Il informe ses collègues au talkie-walkie et utilise un RIA à proximité immédiate côté hall 2 mais n'a pas accès au hall 1 pour attaquer le feu. A 11h55, le détecteur Infrarouge placé sur un broyeur déclenche en alarme feu et l'alarme retentit. Le système de protection se déclenche automatiquement et lance le réseau déluge dans le broyeur. Les déchets ménagers brûlés provoquent une épaisse fumée. Les pompiers prennent le relais avec 2 lances, alors que le personnel évacue les déchets à

l'aide de tractopelles. Le vent rend l'intervention difficile. Les pompiers quittent le site 2 jours plus tard vers midi.

L'incendie détruit 5 000 m² de déchets et de machineries. Le traitement des DEA est suspendu temporairement. Une vingtaine de personnes est en chômage technique.

Selon les experts, la présence de fils de fer enroulés sur l'arbre du tambour et l'arrachement d'une partie du garnissage du tambour serait à l'origine du départ de feu sur le convoyeur au niveau du tambour de tête côté motoréducteur. Un frottement métal contre métal pendant plusieurs minutes aurait créé un point d'échauffement puis le départ de feu.

L'incendie reprendra 2 jours plus tard (ARIA 55716). »

Actualisation :

Exemples marquants en 2025-2026 :

- En septembre 2025, un incendie s'est déclaré dans un centre de tri et de production de CSR, touchant 2 cellules de stockage de déchets (plastiques, bois, cartons) dans un bâtiment de 4 000 m². Les pompiers ont dû intervenir avec des lances à eau et des tractopelles pour maîtriser le feu, qui s'est propagé à un convoyeur adjacent : Source : aria.developpement-durable.gouv.fr.
- En mars 2025, le centre de tri de Parçay-Meslay (Touraine) a subi deux départs de feu en quelques heures, peu après l'incendie du site ValEco41 près de Blois. Source : france3-regions.franceinfo.fr.
- En avril 2025, un incendie majeur a éclaté dans un centre de tri et d'incinération de déchets ménagers, nécessitant l'intervention de 140 pompiers et 40 engins. Le feu a touché des zones de tri, de stockage de compost et des biofiltres, avec une propagation rapide due au vent et aux escarbilles incandescentes. Source : aria.developpement-durable.gouv.fr.
- GARDANNE 2024 : Un autre incendie a eu lieu dans une unité de valorisation organique (tri, méthanisation, compostage), où le feu a démarré dans les zones de tri des ordures ménagères et de traitement de l'air. Les pompiers ont dû protéger le méthaniseur et le gazomètre, et les bâtiments concernés ont été détruits. Source : https://live.staticflickr.com/65535/53826348967_e0699cedcb_h.jpg